

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2023

**SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS
MAINTENON-PIERRES**



L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) établisse un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement au cours de l'année précédente, qui doit être adressé à chaque maire des communes membres.

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Présentation du Syndicat
- Présentation du comité syndical
- Composition du Bureau
- Les infrastructures du Syndicat
- Les associations
- Les écoles
- Planning des installations sportives
- Ressources du Syndicat
- Participation Communes
- Participation CCPEDIF
- Participation locations
- Bilan financier
 - *BP Investissement – Dépenses – Recettes*
 - *BP Fonctionnement – Dépenses – Recettes*
 - *CA Investissement – Dépenses – Recettes*
 - *CA Fonctionnement – Dépenses - Recettes*
- Délibérations
- Travaux
- Le Syndicat en image

Le mot du Président

- L'année 2023, marquée par la crise énergétique et la hausse des prix d'énergie. Un climat économique tendu qui a nécessité des efforts considérables pour maintenir les coûts de fonctionnement. Le Syndicat a su compter sur la participation des usagers pour limiter les dépenses et maintenir un budget raisonnable malgré un contexte difficile.
- Par ailleurs, le projet d'aménagement d'un complexe tennistique s'est vu reporté faute de financement. En effet, la conjoncture financière des Collectivités et de l'Etat a diminué les enveloppes budgétaires allouées aux subventions. De ce fait, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) n'ayant pas été attribuée pour 2023, le comité syndical a décidé de reporter la réalisation du projet pour 2025 et renouveler les demandes d'aides financières auprès des Collectivités concernées afin d'obtenir le meilleur financement requis.
- Le syndicat a également subi l'absence de l'agent administratif durant une longue partie de l'année. Cette absence a permis de constater quelques dysfonctionnements des services. Un travail de réflexion sur la réorganisation des services sera donc envisagé pour l'année à venir de manière à mettre en place un organisation plus adaptée et répondant aux besoins des services et des usagers.
- Pour autant, de nouveaux aménagements ont été réalisés tels que l'installation d'un miroir pour assurer la sécurité de la sortie du parking du site de la Laiterie ainsi que la mise en place d'un panneau d'affichage lumineux pour diffuser les annonces événementielles de la salle Leblond et autres structures sportives et culturelles du Syndicat.
- Fier des différentes installations sportives et culturelles dont il a la charge, le comité syndical du Syndicat Culture Sport Loisirs Maintenon-Pierres demeure à l'écoute des usagers et œuvre au quotidien pour garantir une utilisation optimale de ses infrastructures.

Le Président
Jean-Luc BREMARD



Présentation du Syndicat

Le Syndicat Culture Sport Loisirs, créé par les communes de Maintenon (4539 hbts) et de Pierres (2769 hbts), a pour vocation d'assurer une politique commune dans le domaine des activités sportives, socioculturelles et de loisirs pour doter le territoire de Maintenon-Pierres de moyens matériels et techniques permettant de répondre aux besoins des associations locales relatifs aux dites activités et aux scolaires.

Le siège est établi au 45 rue René et Jean Lefèvre à Pierres

Pour assurer ses missions, le Syndicat dispose de quatre agents :

- * 1 agent administratif à 20 heures hebdomadaires
- * 3 agents technique à temps complet

- La secrétaire occupe un poste à temps partiel de 20 heures hebdomadaires et assure le suivi de tous les travaux administratifs.

- Les agents du service technique effectuent en plus de l'entretien des installations, des astreintes chaque semaine afin de répondre aux appels d'urgence.

Le Syndicat possède un parc de matériel technique nécessaire à l'exploitation et la maintenance de son patrimoine, pour en assurer sa mission.

Les agents du Syndicat sont chargés :

- * d'assurer la sécurité des personnes et des biens,
- * de veiller au bon fonctionnement des installations,
- * de procéder aux petites réparations,
- * de l'entretien des extérieurs et des espaces verts,
- * de la propreté de toutes les installations du site,

Selon les directives du Président du Syndicat ou des Vice-Présidents et en fonction des diverses demandes associatives.

Le Syndicat a également en charge, par le biais d'une convention, l'entretien et le gardiennage du gymnase Hélène Boucher appartenant à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France.

Présentation du comité syndical

Le comité syndical est composé des délégués des mairies de Pierres et Maintenon à raison 6 délégués titulaires et 1 suppléant pour Pierres et 9 délégués titulaires et 1 suppléant pour Maintenon.

Le bureau du Syndicat se compose de 6 membres dont un Président et un ou plusieurs Vice-présidents.

Composition du comité du 2020/2026

Délégués de Maintenon :

TITULAIRE

M. AYADASSEN
M. BREMARD
Mme BRESSON
Mme CHENARD
M. CHERTIER
Mme JEHANNET
M. LAFORGE
M. LEFEBVRE
M. MIELLE

SUPPLEANT

Mme PAWLOWSKY

Délégués de Pierres :

TITULAIRES

M. CRASSIN
M. CRETON
M. GALA
M. MORIN
Mme ROUX
Mme TERRIER

SUPPLEANT

Mme PERCHERON

Composition Bureau

■ **Président – M. BREMARD**

■ **Vice-présidents**

- *M. MORIN délégué aux finances*
- *M. CRETON délégué aux travaux et au service technique*
- *M. MIELLE délégué à la communication et aux relations avec les usagers et les Collectivités*

– **Membres du Bureau**

■ M. LAFORGE

■ MME TERRIER

– **Commissions Finances et travaux**

- *M. AYADASSEN*
- *M. GALA*

– **Commission Appel d'Offres**

■ *Titulaires* : M. MORIN – M. CRETON – M. AYADASSEN

M. MIELLE – MME CHENARD

■ *Suppléants* : M. CRASSIN – MME TERRIER –

M. CHERTIER – MME BRESSON – M. LAFORGE



Délégués MAINTENON

Président



Désiré
AYADASSEN



Jean-Luc
BREMARD



Nicole
BRESSON



Francette
CHENARD



Benjamin
CHERTIER



Pierrette
JEHANNET



Thomas
LAFORGE
Membre du
Bureau



Jean-Baptiste
LEFEBVRE



Antoine
MIELLE
Vice-président
communication



Giséla
PAWLOWSKI
Suppléante

Délégués PIERRES

Vice-président Travaux et service technique



Gérard
CRASSIN



Michel
CRETON



Jean-Louis
GALA



Daniel
MORIN
Vice-président
Finances



Clotilde
PERCHERON
Suppléante



Carine
ROUX



Isabelle
TERRIER
Membre du Bureau

Les infrastructures du Syndicat

✓ Installations sportives

Le syndicat gère les installations sportives qui se composent :

- Stade Louis ROCHE proposant 1 terrain foot synthétique – 1 terrain gazon dit « terrain d'honneur » – 1 terrain d'entraînement et un club house
- Le complexe tennistique proposant 1 court couvert - 2 courts extérieurs – 1 court baby et un club house
- Un terrain de pétanque
- Un club House de l'ESMP Cyclisme
- Un skate-park
- Le gymnase Pierre PETIOT offrant 1 salle de tennis de table et 1 dojo
- L'espace LESOUDIER accordant 2 salles de danse
- Le syndicat a également, par convention, l'entretien et le gardiennage de la salle Hélène BOUCHER, gymnase appartenant à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

✓ Installations culturelles et associatives

Le syndicat met également à disposition des associations des salles permettant des activités créatives et culturelles.

- Maison des associations offrant 5 salles dont 1 dédiée gracieusement à l'hébergement du secrétariat du CCLER
- Salle polyvalente Maurice LEBLOND pouvant accueillir jusqu'à 350 personnes
- L'observatoire de Boisricheux situé à Pierres

Les agents du Syndicat

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Syndicat emploie 3 agents techniques et 1 agent administratif.

Les agents du service technique assurent l'entretien et les petites réparations de l'ensemble des structures. Chaque agent est référent sur une structure spécifique, pour garantir l'entretien et le bon fonctionnement de chacune d'elles.

De plus, les agents techniques sont tenus d'accomplir une semaine d'astreinte imposant l'ouverture et la fermeture journalière du site du lundi au lundi. Cette période d'astreinte garantie également, en cas d'urgence, une intervention dans les 30 minutes suivant la demande d'intervention d'urgence.

Par ailleurs, suite à la mutualisation des services administratifs du Syndicat Culture Sport Loisirs et du Syndicat Intercommunal des Gymnases du Collège de Maintenon au 1^{er} janvier 2021, la secrétaire assure l'ensemble des missions du service administratif à raison de 20 heures hebdomadaires.

Les horaires des agents sont :

Service technique :

- 2 agents : 7h – 12h / 12h45 – 14h45
- 1 agent : 7h30 – 12h / 12h45 – 15h15

Service administratif :

- 1 agent : *Lundi 8h30 – 12h30*
Mercredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30
Jeudi : 13h30 – 16h30
Vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 15h30

Le service administratif a souffert de l'absence de la secrétaire sur une longue durée en 2023. Cette période a souligné les difficultés de fonctionnement et encouragée le comité syndical à faire appel à l'intérim en cas d'absence des agents pour garantir une continuité de service pérenne pour les années avenir.

Les associations

Le syndicat met à disposition ses structures aux associations domiciliées sur le territoire de Maintenon et Pierres.

Cette mise à disposition se fait par le biais d'une convention d'utilisation déterminant les conditions et les créneaux attribués pour une année scolaire.

Les as

sociations utilisatrices sont :

- AMAP (*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*)
- Bulle d'éveil
- Capoeira
- CCLER (*Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation*)
- CUTL (*Centre Universitaire du Temps Libre*)
- ESMP Aïkido
- ESMP Athlétisme
- ESMP Danse
- ESMP Foot
- ESMP Gym volontaire adulte
- ESMP Gym volontaire Enfant
- ESMP Judo
- ESMP Karaté
- ESMP Sarbacane
- ESMP Tennis
- ESMP Tennis de table
- ESMP Twirling
- La Bande LA DO RE
- Magic Friends
- Musique en Herbe
- Natural Danse
- RAM (*Relais Assistante Maternelle de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France*)
- Yogarts
- 2.3.4. Dansez

Les écoles

Les installations sportives sont également mises à disposition des écoles de Maintenon et de Pierres

- La clé des champs – Pierres
- L'école maternel le Guereau – Maintenon
- L'école primaire Collin d'Harleville - Maintenon
- Lycée Françoise d'Aubigné – Maintenon
- L'école de musique de Maintenon – L'espace Musical
- Le collège Jean Racine de Maintenon

Chaque année, une convention de mise à disposition est signée pour l'année scolaire, stipulant les conditions d'utilisation des structures.

De ce fait, le Lycée Françoise d'Aubigné est facturé semestriellement selon les termes de la convention annuelle déterminant les conditions d'utilisation et les modalités de facturation correspondante. Celle-ci est établie en fonction de l'utilisation des installations sportives et d'un montant fixé chaque année par le conseil départemental.

Néanmoins, il a été constaté en 2023 une baisse de la fréquentation des élèves du Lycée expliquée par l'utilisation gratuite de la salle Hélène BOUCHER appartenant à la CCPEDIF.



Planning des installations sportives

PLANNING SALLES DE SPORT - STADE - 2022-2023

Espace Lesoudier - Salle Coquelicot

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	
LUNDI		CUTL	CUTL				CCLER	CCLER		NATURAL DANSE			CCLER			
MARDI						CCLER				NATURAL DANSE						
MERCREDI									NATURAL DANSE		ESMP GYM	ESMP GYM				
JEUDI		CCLER							CUTL		NATURAL DANSE					
VENDREDI			CUTL							ESMP KARATE						
SAMEDI		ESMP DANSE														
DIMANCHE		ESMP DANSE														

Espace Lesoudier - Salle Bouton d'Or

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI		YOGARTS										YOGARTS			
MARDI		BULLE D'EVEIL										YOGARTS			
MERCREDI												YOGARTS			
JEUDI		BULLE D'EVEIL										CAPOEIRA			
VENDREDI		BULLE D'EVEIL												LA BANDE LA DO RE	
SAMEDI															
DIMANCHE															

Salle Petiot - Arts Martiaux -

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI		RAM - Semaine PAIRE hors vacances scolaires					Ecole Pierres				ESMP KARATE				
		Bulle d'éveil - semaine RPAIRE ET VACANCES													
MARDI		ESMP GYM Adulte					COLLIN D'HARLEVILLE			ESMP JUDO					
MERCREDI										ESMP KARATE					
JEUDI		Lycée D'Aubigné					COLLIN D'HARLEVILLE				ESMP AÏKIDO				
VENDREDI		ESMP GYM Adulte						Lycée d'Aubigné		ESMP JUDO					
SAMEDI		ESMP GYM Enfant		ESMP AÏKIDO		ESMP KARATE			ESMP JUDO		ESMP KARATE				
DIMANCHE		ESMP AÏKIDO													

Salle Petiot - Tennis de Table -

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI												2,3,4 DANSEZ / NATURAL DANSE			
MARDI		Lycée D'Aubigné					Lycée D'Aubigné				ESMP TENNIS DE TABLE				
MERCREDI			ESMP FOOT Baby						ESMP TWIRLING			SARBACANNE			
JEUDI		Lycée D'Aubigné					Lycée D'Aubigné				ESMP TENNIS DE TABLE				
VENDREDI		LYCEE F. D'AUBIGNE					COLLIN D'HARLEVILLE	Lycée D'Aubigné			ESMP TWIRLING	ESMP TENNIS DE TABLE			
SAMEDI		ESMP TENNIS DE TABLE													
DIMANCHE		ESMP TENNIS DE TABLE													

STADE

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI										ESMP Football					
MARDI		Lycée D'Aubigné					L. D'Aubigné / Collin d'Harleville			ESMP Football					
MERCREDI			ESMP Football												
JEUDI		Lycée D'Aubigné					Lycée D'Aubigné			ESMP Football					
VENDREDI		LYCEE F. D'AUBIGNE					COLLIN D'HARLEVILLE	Lycée D'Aubigné			ESMP Football				
SAMEDI		ESMP Football													
DIMANCHE		ESMP Football													

PISTE ATHLETISME

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI											ESMP ATHLETISME				
MARDI		Lycée D'Aubigné					COLLIN D'HARLEVILLE			ESMP ATHLETISME					
MERCREDI		ESMP ATHLETISME							ESMP ATHLETISME						
JEUDI		LYCEE F. D'AUBIGNE					Lycée D'Aubigné			ESMP ATHLETISME					
VENDREDI		LYCEE F. D'AUBIGNE					COLLIN D'HARLEVILLE	Lycée D'Aubigné							
SAMEDI		ESMP ATHLETISME													
DIMANCHE		ESMP ATHLETISME							ESMP ATHLETISME						

PLANNING SALLES DE SPORT - STADE - 2023-2024

Espace Lesoudier - Salle Coquelicot

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
LUNDI			CUTL				CCLER	CCLER		NATURAL DANSE				CCLER	
MARDI		BULLE D'EVEL									NATURAL DANSE				
MERCREDI							CCLER		NATURAL DANSE		ESMP GYM				
JEUDI		BULLE D'EVEL							CUTL		NATURAL DANSE				
VENREDI		BULLE D'EVEL									ESMP KARATE				
SAMEDI					ESMP DANSE										
DIMANCHE					ESMP DANSE										

Espace Lesoudier - Salle Bouton d'Or

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
LUNDI			YOGARTS										YOGARTS		
MARDI													YOGARTS		
MERCREDI													YOGARTS		
JEUDI			YOGARTS							CAPOEIRA					
VENREDI			CUTL								CCLER				
SAMEDI															
DIMANCHE															

Salle Petitot - Arts Martiaux -

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
LUNDI		RAM - semaines PARES					ECOLE PIERRES								ESMP KARATE
MARDI		BULLE D'EVEL - BOUTONS D'OR					LYCEE D'AUBIGNE				ESMP JUDO				
MERCREDI			ESMP GYM								ESMP KARATE				
JEUDI				LYCEE D'AUBIGNE / COLLE MARCELLE									ESMP AIKIDO		
VENREDI			ESMP GYM									ESMP JUDO			
SAMEDI		ESMP GYM ENFANT		ESMP AIKIDO			ESMP KARATE				ESMP KARATE				
DIMANCHE				ESMP AIKIDO											

Salle Petitot - Tennis de Table -

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
LUNDI														NATURAL DANSE	
MARDI							LYCEE D'AUBIGNE							ESMP TENNIS DE TABLE	
MERCREDI						ESMP BABY FOOT			CADENCE STAR					SARRACANE	
JEUDI			LYCEE D'AUBIGNE / COLLE MARCELLE											ESMP TENNIS DE TABLE	
VENREDI			LYCEE D'AUBIGNE								CADENCE STAR			ESMP TENNIS DE TABLE	
SAMEDI															
DIMANCHE					ESMP TENNIS DE TABLE										

STADE

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
LUNDI															ESMP FOOT
MARDI							LYCEE D'AUBIGNE								ESMP FOOT
MERCREDI										ESMP FOOT					
JEUDI			LYCEE D'AUBIGNE												ESMP FOOT
VENREDI						COLLE MARCELLE									ESMP FOOT
SAMEDI									ESMP FOOT						
DIMANCHE						ESMP FOOT									

PISTE ATHLETISME

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
LUNDI															ESMP ATHLETISME
MARDI							LYCEE D'AUBIGNE								ESMP ATHLETISME
MERCREDI			ESMP ATHLETISME												ESMP ATHLETISME
JEUDI			LYCEE D'AUBIGNE												ESMP ATHLETISME
VENREDI						COLLE MARCELLE									ESMP ATHLETISME
SAMEDI			ESMP ATHLETISME					ESMP ATHLETISME							
DIMANCHE								ESMP ATHLETISME							



RAPPORT BUDGETAIRE



Les Ressources du Syndicat

- Le Syndicat assure le fonctionnement ainsi que les investissements liés aux installations sportives et culturelles sur les communes de Maintenon et Pierres.
- Chaque année, le budget est établi en fonction des différentes participations financières annuelles telles que :
 - ✓ Participation des communes : Versée par les communes membres – Maintenon et Pierres - établie en fonction du nombre d'habitants par commune et d'un taux déterminé par le comité syndical
 - ✓ Participation de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France versée au titre de la convention d'entretien et de gardiennage de la salle Hélène BOUCHER
 - ✓ Participation financière du Lycée Françoise D'AUBIGNE facturée selon la convention d'utilisation annuelle des installations sportives du Syndicat
 - ✓ Facturation des locations des différentes salles et structures sportives en fonction des tarifs déterminés par le comité syndical

Participation des communes

Le montant de la participation des communes est calculée au prorata du nombre d'habitants par commune.

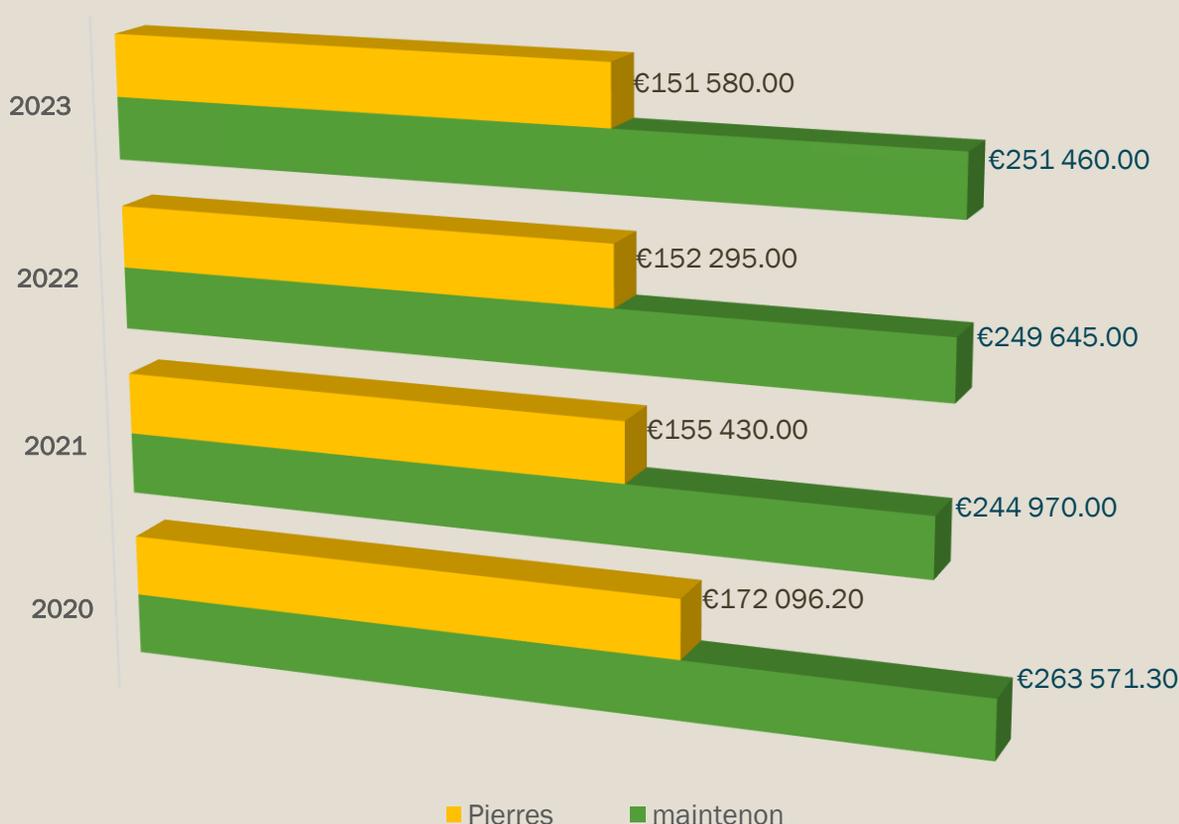
Le taux est voté chaque année en comité syndical en fonction des besoins budgétaires annuels.

Depuis 2021, le montant par habitant est maintenu à 55€ .

La participation des communes représente 81% des ressources budgétaires annuelles pour 2023.

Montant participations annuelles

	2020				2021		2022		2023	
	Nbre habitants	Montant								
Maintenon	4 371	54.30 €	4 371	6.00 €	4 454	55.00 €	4 454	55.00 €	4 572	55.00 €
Pierres	2 854		2 854		2 826		2 769		2 756	



Participation CCPEDIF

La salle Hélène BOUCHER, propriété de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France est implantée sur le site de la Laiterie appartenant au Syndicat Culture Sport Loisirs Maintenon-Pierres.

A ce titre, une convention d'entretien et de gardiennage est mise en place pour garantir les services de la dite salle. Cette convention stipule les missions et les modalités de facturation de la prestation. Une mise à jour des termes de cette convention a été voté pour l'année 2022, réévaluant le montant de la prestation de gardiennage et d'entretien des locaux.

En 2023, la convention a été renouvelée pour une durée de trois ans. Le montant de la participation aux frais de fonctionnement demandée au propriétaire pour l'entretien et le gardiennage de la Salle H. BOUCHER est portée annuellement à 23 722,57 €. Ce montant est révisable chaque année.

A cette facturation, s'ajoute le remboursement de la taxe ordures ménagères.

Par ailleurs, chaque année la CCPEDIF est redevable des consommations énergétiques liées à l'utilisation de la salle H. BOUCHER. Cette facturation n'a pas été éditée en 2023 et sera reportée sur l'exercice suivant.



■ OM

■ Remboursement CONSO

■ FORFAIT Gardiennage

Participations LOCATIONS

Le Syndicat loue les différentes salles et installations sportives aux usagers. De ce fait, il perçoit des loyers sur chaque location.



En 2023, la facturation du Lycée D'AUBIGNE a été réduite en raison d'une baisse de la fréquentation des installations du Syndicat. En effet, l'établissement a pu bénéficier d'une utilisation de la salle Hélène BOUCHER auprès de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes à titre gratuit. De ce fait, les élèves ont libéré les créneaux sur les structures du Syndicat.

Concernant la salle Maurice LEBLOND, après deux années difficiles suite à la pandémie du COVID, l'utilisation de celle-ci est revenue à la normale en 2023. De ce fait, le nombre de demandes de réservation ne cesse d'augmenter et il devient de plus en plus compliqué de répondre favorablement. Pour autant, certaines associations peuvent bénéficier d'une convention d'utilisation pour leur activité hebdomadaire.

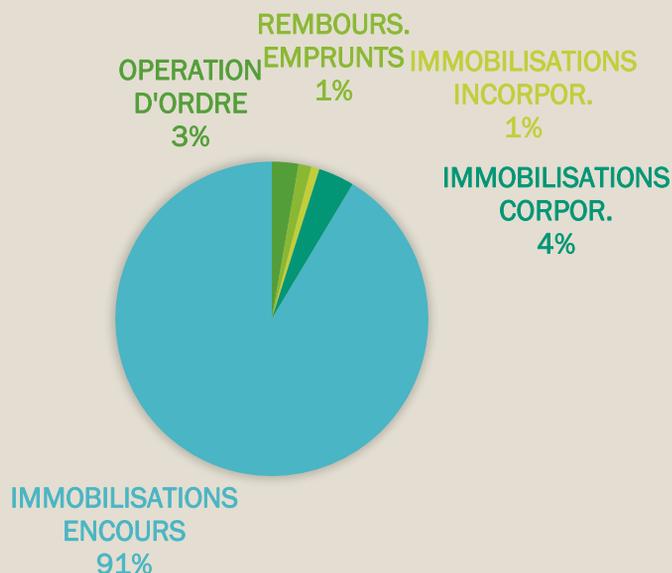
Pour ce qui est des réservations des week-end, la salle était occupée à 89% pour 2023.

BILAN FINANCIER

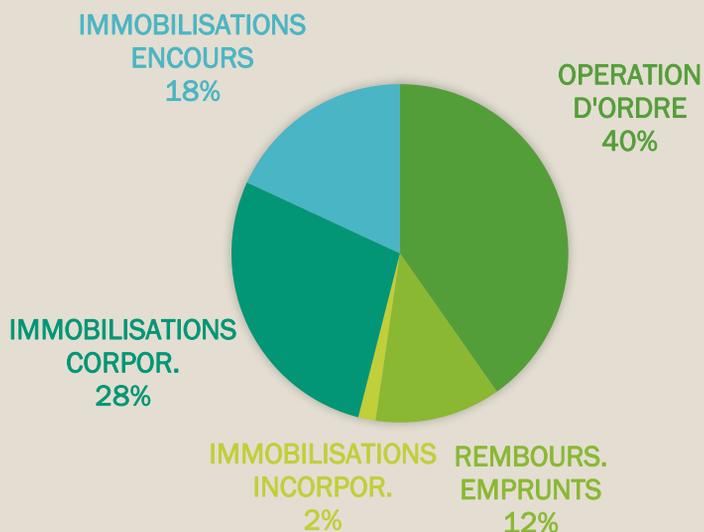
Section Investissement

DEPENSES	BP 2023	CA 2023
OPERATION D'ORDRE	47 919.67 €	42 919.67 €
REMOURS. EMPRUNTS	23 000.00 €	12 890.65 €
IMMOBILISATIONS INCORPOR.	15 000.00 €	1 771.20 €
IMMOBILISATIONS CORPOR.	65 000.41 €	29 763.28 €
IMMOBILISATIONS ENCOURS	1 594 941.00 €	19 323.00 €
Total section	1 745 861.08 €	106 667.80 €

BP 2023



CA 2023

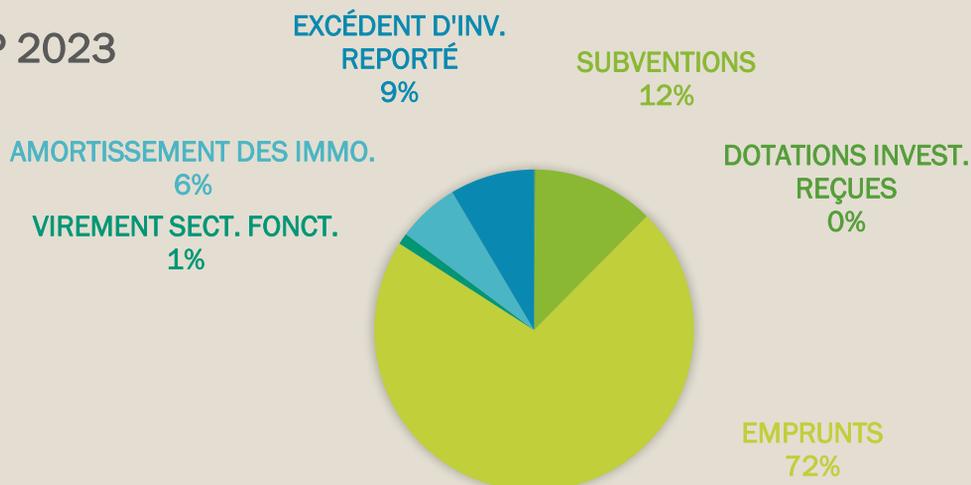


BILAN FINANCIER

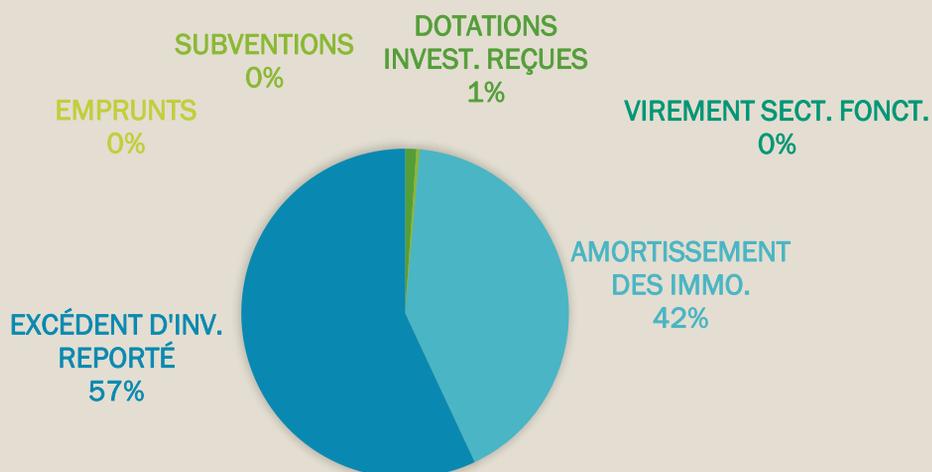
Section Investissement

RECETTES	BP 2023	CA 2023
DOTATIONS INVEST. REÇUES	2 500.00 €	2 896.05 €
SUBVENTIONS	215 000.00 €	867.00 €
EMPRUNTS	1 250 000.00 €	0.02 €
VIREMENT SECT. FONCT.	20 000.00 €	0.00 €
AMORTISSEMENT DES IMMO.	108 987.69 €	108 987.69 €
RECETTES DE L'EXERCICE	1 596 487.69 €	112 750.76 €
RESULTAT NET EXRCICE		6 082.96 €
EXCÉDENT D'INV. REPORTÉ	149 373.39 €	149 373.39 €
Total section	1 745 861.08 €	262 124.15 €
RESULTAT + N-1		155 456.35 €

BP 2023



CA 2023

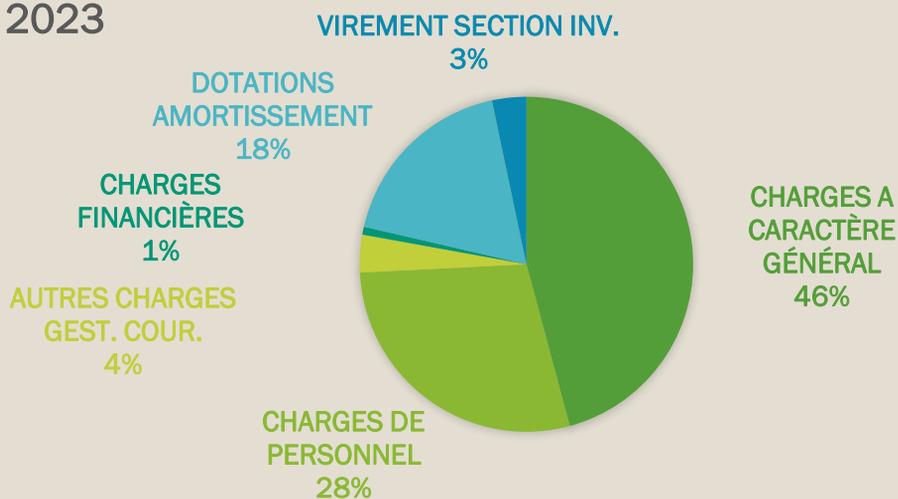


BILAN FINANCIER

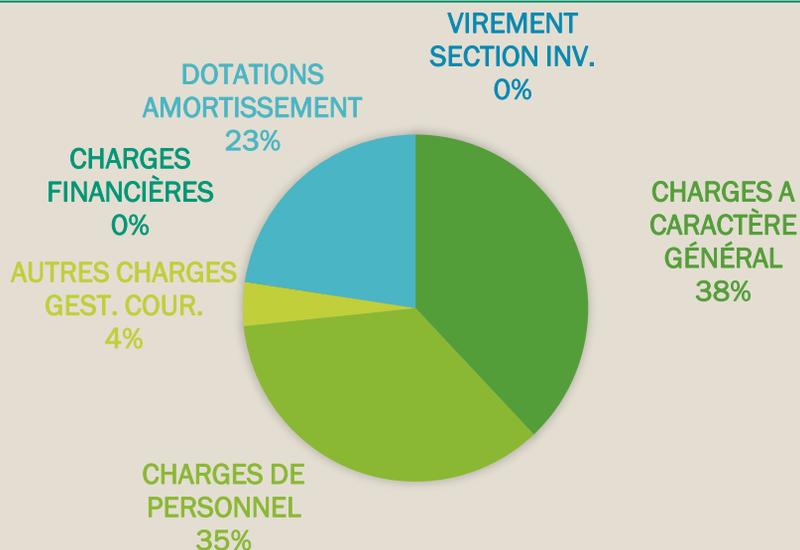
Section Fonctionnement

DEPENSES	BP 2023	CA 2023
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	276 167.41 €	183 579.96 €
CHARGES DE PERSONNEL	171 150.00 €	170 816.95 €
AUTRES CHARGES GEST. COUR.	21 910.00 €	19 702.16 €
CHARGES FINANCIÈRES	4 618.17 €	155.04 €
DOTATIONS AMORTISSEMENT	108 987.69 €	108 987.69 €
VIREMENT SECTION INV.	20 000.00 €	0.00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	602 833.27 €	483 241.80 €

BP 2023



CA 2023

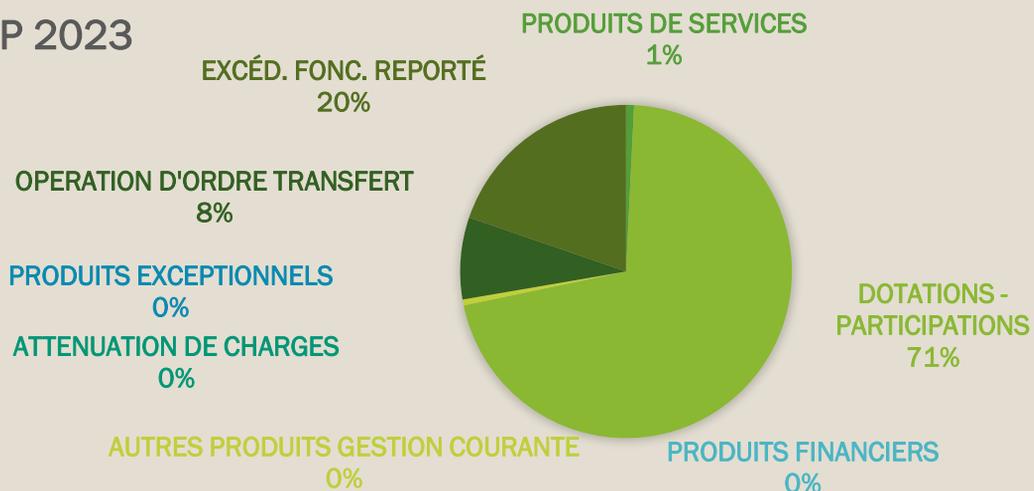


BILAN FINANCIER

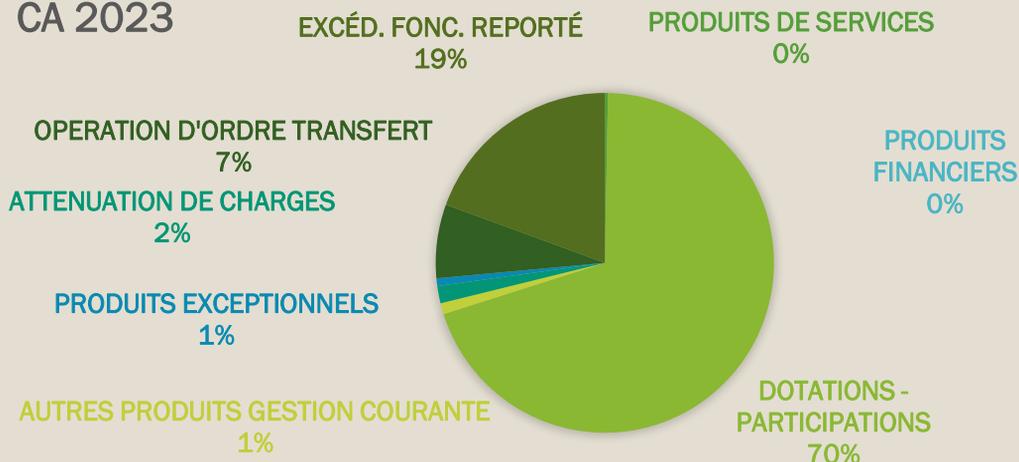
Section Fonctionnement

RECETTES	BP 2023	CA 2023
PRODUITS DE SERVICES	4 700.00 €	1 821.09 €
DOTATIONS - PARTICIPATIONS	427 690.00 €	427 443.35 €
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	3 500.00 €	6 465.33 €
ATTENUATION DE CHARGES	0.00 €	10 026.83 €
PRODUITS FINANCIERS	0.00 €	17.82 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00 €	4 505.37 €
OPERATION D'ORDRE TRANSFERT	47 919.67 €	42 919.67 €
RECETTES DE L'EXERCICE	483 809.67 €	493 199.46 €
RESULTAT NET EXERCICE		9 957.66 €
EXCÉD. FONC. REPORTÉ	119 023.60 €	119 023.60 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	602 833.27 €	612 223.06 €
RESULTAT + N-1		128 981.26 €

BP 2023



CA 2023



BILAN FINANCIER

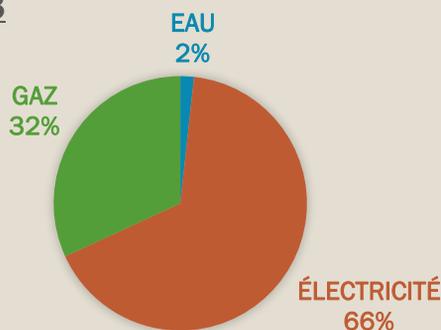
Etat des dépenses de maintenance et d'énergies

Consommations d'énergies

	2020	2021	2022	2023
EAU	5 453.80 €	5 204.38 €	4 204.66 €	2 226.84 €
ÉLECTRICITÉ	39 196.19 €	42 256.58 €	56 679.38 €	85 268.70 €
GAZ	34 473.34 €	28 633.58 €	24 909.54 €	40 878.02 €
Total consommations énergétiques	79 123.33 €	76 094.54 €	85 793.58 €	128 373.56 €

Compte tenu de la crise énergétique en 2023, les coûts d'énergies ont considérablement augmenté

2023



Contrats de maintenance

	2020	2021	2022	2023
Téléphonie	4 805.63 €	4 674.73 €	2 922.26 €	2 078.97 €
BERGER LEVRAULT		7 806.00 €	1 968.00 €	1 968.00 €
Bureau service - XEFI	587.70 €	882.32 €	627.49 €	523.70 €
Assurances	5 373.04 €	5 592.05 €	5 805.48 €	6 377.15 €
BUREAU VERITAS	4 390.84 €	4 002.96 €	4 639.17 €	4 660.97 €
Eurofeu - Controle Extincteurs	1 704.63 €	1 405.19 €	1 267.17 €	1 337.27 €
Sicli	652.93 €	666.91 €	2 843.58 €	1 211.70 €
Parc Espace		3 456.00 €		
Sandmaster			9 306.00 €	7 698.00 €
Nervet Brousseau	751.70 €	751.70 €		
Eiffage - Maintenance	1 776.16 €	1 758.88 €		
Eiffage - Réparations		7 332.22 €	696.00 €	
Sanitherme Concept - Contrat annuel			2 220.00 €	2 286.60 €
Sanitherme Concept - Interventions			4 482.17 €	10 579.05 €
Défibril		288.00 €	300.61 €	300.61 €
Total frais d'entretien annuel	15 237.00 €	33 942.23 €	34 155.67 €	36 943.05 €

BILAN FINANCIER

Etat des emprunts

Prêts en cours	montant initial	durée en mois	Échéances	part capital	part intérêt	rembourse ^{nt} annuel	Fin
CREDIT MUTUEL	400 000.00 €	180	octobre	34 906.21 €	1 448.61 €	36 354.80 €	31/10/2021
<i>↳ Construction Maison des Associations</i>							
CREDIT AGRICOLE	150 000.00 €	18	4 trimestres		975.00 €	3 900.00 €	05/02/2022
<i>↳ Aménagement Stade - Terrain synthétique + piste athlétisme</i>							
CAISSE D'EPARGNE	150 000.00 €	192	4 trimestres	11 904.29 €	1 699.46 €	13 603.75 €	25/03/2024
<i>↳ Travaux divers</i>							

Remboursements 2021	montant initial	Annuité	part capital	part intérêt	Fin
CREDIT MUTUEL	400 000.00 €	36 354.82 €	34 906.21 €	1 448.61 €	Soldé
CREDIT AGRICOLE	150 000.00 €	151 948.23 €	150 000.00 €	1 948.23 €	Soldé
CAISSE D'EPARGNE	150 000.00 €	13 603.75 €	11 904.29 €	1 699.46 €	25/03/2024
Total remboursement 2021	201 906.80 €	196 810.50 €	196 810.50 €	5 096.30 €	

Remboursements 2022	montant initial	durée en mois	Échéances	mensualité	rembourse ^{nt} annuel	part capital investisse ^{nt}	part intérêt fonctionne ^{nt}	Fin
CAISSE D'EPARGNE	150 000.00 €	192	4 trimestres	3 096.92 €	13 517.41 €	12 387.67 €	1 129.74 €	25/03/2024
Total 2022			Total 2022	3 096.92 €	13 517.41 €	12 387.67 €	1 129.74 €	

Remboursements 2023	montant initial	durée en mois	Échéances	mensualité	rembourse ^{nt} annuel	part capital investisse ^{nt}	part intérêt fonctionne ^{nt}	Fin
CAISSE D'EPARGNE	150 000.00 €	192	4 trimestres	3 222.66 €	13 427.52 €	12 890.65 €	536.87 €	25/03/2024
Total 2023			Total 2023	3 222.66 €	13 427.52 €	12 890.65 €	536.87 €	

Délibérations

État des délibérations prises en 2023

Réunion du	OBJET	VISA PRÉF
2-janv.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D01-2023 - Autorisation demande de subventions Travaux tennis 2023 ➤ D02-2023 - Autorisation demande emprunt 2023 	6-janv.
22-févr.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D03-2023 - DOB 2023 ➤ D04-2023 - Emprunt 2023 ➤ D05-2023 - Convention annuelle d'utilisation des installations spotives et culturelles à titre gratuit- Chartres Métropole 	2-mars
3-avr.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D06-2023 - Compte de Gestion 2022 ➤ D07-2023 - Compte administratif 2022 ➤ D08-2023 - Affectation des résultats 2022 ➤ D09-2023 - Participations des communes 2023 ➤ D10-2023 - BP 2023 ➤ D11-2023 - Remplacement éclairage terrain synthétique 	7-avr.
24-juin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D11-2023 - Décision Modificative N° ➤ D12-2023 - Installation Panneau lumineux salle Leblond ➤ D13-2023 - Création d'un poste de secrétariat à mi-temps 	31-juil.
10-août	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D14-2023 - Choix du fournisseur pour l'éclairage du terrain synthétique ➤ D15-2023 - Décision Modificative N°2 - Annule et remplace DM N°1 	18-août
30-oct	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D16-2023 - Attribution subventions associations ➤ D17-2023 - Autorisation de mandater les dépenses en investissmeent avant BP 2024 ➤ D18-2023 - Convention CCPEDIF 2023-2025 ➤ D19-2023 - Convention de mise à disposition des installation sportives au Lycée F. D'Aubigné - 2023/2024 	14-nov
12-déc	<ul style="list-style-type: none"> ➤ D20-2023 - Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 ➤ D21-2023 - Convention mise à disposition des installations sportives au Lycée D'Aubigné 2023/2024 ➤ D22-2023 -Modification règlement salles et installations sportives du SCSLMP 	18-déc

TRAVAUX

AAMR

Honoraires Maitrise d'Œuvre projet tennis → 7 030,00 €

APAVE

emplacement porte – salle Bouton d'Or → 2 619,00 €

BERGER LEVRAULT

Renouvellement logiciel informatique → 1 771,20 €

ECR ENVIRONNEMENT

Etude géotechnique projet tennis → 8 268,00 €

FRISON Pascal

Raccordement panneau affichage Leblond → 557,64 €

LES 3S

Achat poteaux corner → 269,80 €

LUMIPLAN

Achat panneau affichage Leblond → 19 886,40 €

PROZON

Installation miroir parking → 438,58 €

SANITHERME CONCEPT

Remplacement pompe chauffage – salle Leblond → 3 627,55 €

Remplacement extracteur radian – salle Petiot → 1 158,43 €

Remplacement corps de chauffe – Espace Lesoudier → 1 158,43 €

Programmation thermostat équipements → 2 257,08 €

TOTAL TRAVAUX 2023 → 50 857,48 €

TRAVAUX



Installation d'un miroir à la sortie du parking.

Installation d'un panneau d'affichage pour publier les évènements et festivités proposées par les associations et les communes



Le Syndicat en image

L'accueil et le secrétariat du Syndicat



La salle polyvalente Maurice LEBLOND



La maison des associations



Salle cèdre



Salle forsythia



La salle omnisport Pierre PETIOT

Entrée



Dojo



Salle tennis de table



L'espace LESOUDIER



Couloir d'entrée



Salle Bouton d'Or



Salle Coquelicot

Le stade Louis ROCHE



Skate Parc

Terrains tennis



Le stade Louis ROCHE



Terrain d'honneur

Terrain
synthétique



La piste d'athlétisme



FIN